

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°2 du 16 avril 2013



Stades



Bourgeon dans le coton (CA21)

Avec le changement de temps qui s'est opéré depuis le week-end dernier, la reprise de végétation est plus nette. Le gonflement des bourgeons est noté dans de nombreuses parcelles et le stade bourgeon dans le coton voire pointe verte est atteint dans les situations les plus précoces de Chardonnay (5 feuilles étalées en 2012 à date équivalente !).

Pour l'instant, 2013 accumule toujours du retard par rapport aux années antérieures, mais le retour d'une météo plus clémente pourrait donner un coup d'accélérateur au développement végétatif.

Mange-bourgeons

Rappelons que la boarmie et la noctuelle sont les principaux mange-bourgeons notés dans le vignoble bourguignon. Le stade de début de sensibilité à ces ravageurs (gonflement des bourgeons) est maintenant atteint dans la plupart des situations.

188 parcelles ont été observées sur le réseau BSV.

Réseau	Nbre parcelles observées	% parcelles indemnes	% parcelles touchées			Valeur max observée (% de ceps attaqués)
			% ceps attaqués			
			1 à 4%	5 à 10%	> 10%	
Saône et Loire	72	92	8	0	0	3
Côte d'Or	62	77	23	0	0	4
Yonne	45	84	16	0	0	4
Nièvre	9	100	0	0	0	0

La situation est homogène sur l'ensemble du vignoble bourguignon avec tout au plus 3 à 4% de ceps avec au moins un bourgeon mangé.

Pluies du

08 au 15 avril :

Côte d'Or, Nord 71 :
40 à 55 mm

Saône et Loire : 25 à
30 mm sur Sud 71

Yonne et Nièvre : 50 à
55 mm.

Prévisions du

17 au 23 avril :

Un temps ensoleillé devrait se maintenir jusqu'à jeudi avec des températures atteignant 23°C. Par la suite, un temps plus mitigé semble se dessiner avec un peu plus de fraîcheur mais a priori sans pluies importantes annoncées.

Source Météo France



Rappel : Le seuil d'intervention est fixé à 10-15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé .

Les observations doivent débuter cette semaine, en particulier dans les parcelles historiquement sensibles aux mange-bourgeons.

Vers de Grappe

Avec la hausse des températures, le modèle SRAI-FREDON indique que le début du vol de 1^{ère} génération pourrait se produire à partir du 20-22 avril dans les secteurs les plus précoces du vignoble bourguignon.

Mildiou

Maturité des œufs d'hiver

Ce suivi biologique est réalisé sur 19 sites du vignoble bourguignon. Il consiste à disposer en début d'automne des fragments de feuilles atteints de mildiou dans des tubes exposés à l'air libre. En début de printemps, la collecte et la mise en incubation des fragments en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) débutent. L'objectif est de déterminer la date à partir de laquelle la germination des œufs d'hiver a lieu en moins de 24 heures.

A ce jour, la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi du vignoble bourguignon.

Black-Rot

Maturité des périthèces

Ce suivi biologique est réalisé sur 4 sites du vignoble bourguignon. Il consiste à disposer en début d'automne des baies momifiées atteintes par le black-rot à l'air libre. En début de printemps, des prélèvements réguliers des formes de conservation permettent de déterminer la date à partir de laquelle les périthèces ont atteint leur état de maturité et sont aptes à contaminer.

A ce jour, la maturité des périthèces n'est atteinte sur aucun site et la vigne n'est pas encore réceptive.

Excoriose

173 parcelles ont été observées sur le réseau BSV.

Réseau	Nbre parcelles observées	% parcelles indemnes	% parcelles touchées		Valeur max observée (% de ceps attaqués)
			% ceps attaqués		
			1 à 10%	> 10%	
Saône et Loire	50	76	20	4	24
Côte d'Or	64	84	12	4	20
Yonne	50	32	48	20	35
Nièvre	9	78	22	0	2



Même si globalement les parcelles peu ou pas touchées restent majoritaires, le bilan 2013 vis à vis de cette maladie fait apparaître une situation plus dégradée que les années précédentes avec des différences assez marquées entre vignobles.

Le vignoble de l'Yonne est le plus concerné : plus de 2/3 des parcelles présentent de l'excoriose et 20% des sites observés ont un niveau d'attaque jugé significatif (plus de 10% de pieds atteints).

Dans les vignobles de Côte d'Or et de Saône et Loire, l'excoriose reste globalement peu présente à de rares exceptions.

Dans le vignoble de la Nièvre, les symptômes restent exceptionnels.

Cette situation est à mettre en relation avec le niveau de pluviosité important lors de la période d'éclatement des bourgeons en 2012 et l'historique excoriose des vignobles.



Symptômes d'excoriose (CA21)
Nécroses brunes-noirâtres à la base des rameaux

L'éclatement du bourgeon (06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints,
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Méthode d'observation : examiner 100 ceps par parcelle (20 séries de 5 ceps consécutifs réparties sur l'ensemble de la parcelle) et dénombrer les ceps présentant au moins un symptôme d'excoriose.

En tenant compte de la situation décrite dans les différents vignobles, un bilan excoriose devra être réalisé dans les prochains jours pour identifier les parcelles sur lesquelles le pourcentage de ceps atteints dépasse 10%. Sur ces dernières, les risques de contaminations ne seront significatifs que si des pluies sont effectives lors de la période d'éclatement des bourgeons.

Prochain BSV : mardi 23 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.